

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**UFI:** VX6P-2TA6-XW0Q-KYVR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation: Désodorisant

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

WUNDER-BAUM AG
Emdwiesenstrasse 29
CH-8240 Thayngen
Switzerland
Tel. +41 52 645 0707

Service chargé des renseignements:

WUNDER-BAUM Limited
27-29 Orwell Road
Rathgar D06 FK54, Dublin 6
Ireland
Tel. +1 3157 889 438
Email: chemicalsafety@littletrees.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse
Freiestrasse 16
CH-8032 Zurich
Suisse
Telephone: +41 44 251 66 66
Emergency telephone: 145 ou +41 44 251 51 51 (24 h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**Pictogrammes de danger**

GHS07

Mention d'avertissement Attention

(suite page 2)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: **WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

p-Anisyl acetate
 Coumarine
 salicylate de benzyle
 Cinnamaldéhyde
 4-Hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one
 Citronellol
 p-Isobutyl-alpha-methyl hydrocinnamaldehyde

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P501 Le ou les produits peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**vPvB:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.

118-58-1 salicylate de benzyle

Liste II

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Préparations****Description:** Composition des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 104-50-7 EINECS: 203-208-1 Reg.nr.: 01-2120793635-41-XXXX	4-Hydroxyoctanoic acid lactone ⚠ Skin Irrit. 2, H315	2.5–5%
CAS: 104-21-2 EINECS: 203-185-8 Reg.nr.: 01-2120752374-54-XXXX	p-Anisyl acetate ⚠ Skin Sens. 1B, H317	1–2.5%
CAS: 91-64-5 EINECS: 202-086-7 RTECS: GN 4200000 Reg.nr.: 01-2119943756-26-XXXX	Coumarine ☠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Skin Sens. 1B, H317	1–2.5%
CAS: 25265-71-8 EINECS: 246-770-3 Reg.nr.: 01-2119456811-38-XXXX	oxydipropanol	1–2.5%

(suite page 3)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: **WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**

(suite de la page 2)

CAS: 118-58-1 EINECS: 204-262-9 Numéro index: 607-754-00-5 Reg.nr.: 01-2119969442-31-XXXX	salicylate de benzyle ⚠ Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥0.1–<1%
CAS: 106-22-9 EINECS: 203-375-0 RTECS: RH 3400000 Reg.nr.: 01-2119453995-23-XXXX	Citronellol ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0.1–<1%
CAS: 6658-48-6 EINECS: 229-695-0 Reg.nr.: 01-2120770116-58-XXXX	p-Isobutyl-alpha-methyl hydrocinnamaldehyde ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0.1–<1%
CAS: 104-55-2 EINECS: 203-213-9 RTECS: GD 6475000 Reg.nr.: 01-2119935242-45-XXXX	Cinnamaldéhyde ⚠ Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1A, H317; Aquatic Chronic 3, H412	<0.1%
CAS: 3658-77-3 EINECS: 222-908-8 Reg.nr.: 01-2120754473-52-XXXX	4-Hydroxy-2,5-dimethylfuran-2(3H)-one ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Sens. 1A, H317	<0.1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: **WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**

(suite de la page 3)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux souterraines, les plans d'eau et les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Recueillir par moyen mécanique.**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Désodorisant**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****25265-71-8 oxydipropanol**

VME (Suisse)	Valeur momentané: 280 e mg/m ³ Valeur à long terme: 140 e mg/m ³ SSc;
--------------	---

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree

(suite de la page 4)

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:

Le port de gants n'est pas obligatoire lorsque le produit est utilisé comme prévu.

En cas de contact prolongé avec la peau, utiliser des gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation (EN374).

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage: Pas nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique:

Solide

Couleur:

Selon désignation produit

Odeur:

Caractéristique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non applicable.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non applicable.

Inflammabilité:

Non déterminé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:

Non applicable.

Supérieure:

Non applicable.

Point d'éclair:

Non applicable.

Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition:

Non déterminé.

valeur du pH:

Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

Viscosité

Cinématique:

Non applicable.

Dynamique:

Non applicable.

Solubilité

l'eau:

Insoluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):

Non applicable.

Pression de vapeur:

Non applicable.

Densité et/ou densité relative

Densité:

Non déterminée.

Densité relative:

Non applicable.

Densité de vapeur:

Non applicable.

Caractéristiques des particules:

Non applicable.

(suite page 6)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: **WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**

(suite de la page 5)

9.2 Autres informations**Aspect:****Forme:**

Solide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

Température d'auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état**Point/l'intervalle de ramollissement:**

Non déterminée.

Propriétés comburantes:

Non déterminée.

Taux d'évaporation:

Non applicable.

9.2.1 Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles

néant

Gaz inflammables

néant

Aérosols

néant

Gaz comburants

néant

Gaz sous pression

néant

Liquides inflammables

néant

Matières solides inflammables

néant

Substances et mélanges autoréactifs

néant

Liquides pyrophoriques

néant

Matières solides pyrophoriques

néant

Matières et mélanges auto-échauffants

néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau

néant

Liquides comburants

néant

Matières solides comburantes

néant

Peroxydes organiques

néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

néant

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

CHF

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: **WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):

91-64-5 Coumarine

Oral	LD50	293 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

106-22-9 Citronellol

Oral	LD50	3,450 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2,650 mg/kg (lapin)

104-55-2 Cinnamaldéhyde

Oral	LD50	2,220 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

En tenant compte de l'état actuel des connaissances scientifiques, il n'existe pas de données pour le produit concernant les propriétés perturbatrices endocriniennes.

118-58-1	salicylate de benzyle
----------	-----------------------

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: **WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree**

(suite de la page 7)

vPvB: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Le ou les produits peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

Le code de déchets 20 03 01 s'applique aux produits usagés. Le code de déchets 16 03 05 S ou 16 03 06 s'applique aux produits inutilisés.

20 03 01	Déchets urbains non triés
16 03 06	Déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Emballages non nettoyés:

Recommandation: De petites quantités peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

CHF

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Dispositions particulières (obligations subséquentes) relatives à l'utilisation selon la législation sur les produits chimiques:

Aucune exigence supplémentaires.

Ordonnance sur la protection de l'air (OPair ; SR 814.318.142.1) Annexe 1:

Les exigences de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair; SR 814.318.142.1), Annexe 1, doivent être respectées.

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM) ; SR 814.012) Annexe 1:

Seuil quantitatif selon l'OPAM en kg : pas de limitation

(Source : OFEV – Liste – Seuils quantitatifs selon l'ordonnance sur les accidents majeurs / calculateur de seuils quantitatifs)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim; RS 814.81):

Le produit ne contient pas de substance soumise à autorisation selon l'Annexe 1.17 dans des concentrations supérieures $\geq 0.1\%$ w/w ou supérieures à des concentrations limites spécifiques (dans le cas où ces dernières seraient $< 0.1\%$ w/w).

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim; RS 814.81):

La préparation/ les substances contenues dans la préparation ne font l'objet d'aucune interdiction ou restriction selon les Annexes 1 et 2.

Ordonnance sur les produits chimiques (OChim; RS 813.11):

Le produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupante selon l'Annexe 3 dans des concentrations supérieures $\geq 0.1\%$ w/w.

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (SR 822.115, Article 4, paragraphe 4) et ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (SR 822.115.2, Article 1 al. f):

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Classe de pollution des eaux: Classe B

VOCV (CH) 0.48 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique de la composition n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Indication des modifications:

RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 3: Mise à jour de la classification et de l'étiquetage du produit en raison de:

- Modifications de la composition du produit

- Mise à jour des classifications des ingrédients conformément à la dernière version du guide d'étiquetage de l'IFRA/ de l'annexe VI du règlement CLP

- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 4: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 8: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

(suite page 10)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 04.04.2023

Numéro de version 1

Révision: 04.04.2023

Nom du produit: WUNDER-BAUM Kokosnuss Tree

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 11, RUBRIQUE 12:

- Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit
- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 14: Mise à jour du contenu reflétant la nouvelle classification du produit

RUBRIQUE 15:

- Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles
- Modifications mineures (libellé, format)

RUBRIQUE 16: Mise à jour du contenu sur la base de nouvelles informations disponibles

Phrases importantes:

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3